

fiſſiez, & qui étoient échûs juſqu'en 1717. Il appliqua aux fraix de la Guerre ces ſommes immenſes, qui devinrent effectives par les artiſcieuſes extorſions de Dom Michel Nugnez de Roxas, & il remit les Créanciers à un tems plus favorable, comme ſi la faim preſente pouvoit ſe raſſaſier par des eſperances éloignées. Tout le monde ſe recroit contre des entrepriſes ſi injuſtes, mais perſonne n'étoit écouté: le Cardinal ne prêtoit l'oreille qu'aux Edits burſeaux de ſes fideles Conſidens.

Je ne ſaurois paſſer ſous ſilence un autre moyen, qui fut une Mine ſeconde entre les mains du Miniſtre: il emprunta pluſieurs millions de divers Particuliers, & il les leur aſſura ſur les Revenus publics: il aſſerma à d'autres pour cinq ans les Tributs des Provinces, & avec ce bel expedient, il augmenta le Treſor Royal de pluſieurs millions pour chaque Ferme: Les Prêteurs de leur côté n'y perdirent rien, parce qu'ayant à leur diſcretion les Provinces, ils eurent ſoin de regler les Taxes & la Capitation ſelon leurs interêts. De là vint qu'on paya pour chaque Tribut un quart de plus qu'on n'avoit payé les années précédentes. Vous voyez donc bien, Monſieur, que ſans multiplier les noms d'Impôts, le Cardinal trouva le ſecret de faire monter les anciens à un tel point, que tout le Royaume ſ'en apperçut avec douleur. Il eſt fort aiſé à un Miniſtre abſolu d'enrichir ſon Prince, & il n'y a gueres de perſonnes qui en ignorent la maniere: mais remplir le Treſor Royal en détruiſant les Peuples, me paroît une politique très-pernicieuſe au Public. C'eſt juſtement réunir toutes les ſources des Campagnes, pour les faire paſſer avec impetuofité par un ſeul Canal dans les Terres étrangères, & laiſſer les ſiennes propres ſeches & ſteriles. L'experience a toujours enſeigné, qu'un Roi qui a de riches